



---

1. Dénomination sociale

---

2. Adresse complète du bureau enregistré (inclure le code postal)

---

3. Nombre (ou nombre minimal et maximal) d'administrateurs

---

4. Premiers administrateurs

Nom complet	Adresse complète (inclure le code postal)

---

5. Les activités de la corporation se limitent à ce qui suit

---

6. Autres dispositions, s'il y a lieu

---

7. La corporation n'a pas de capital autorisé et exercera ses activités sans que ses membres en tirent profit sur le plan pécuniaire; tout bénéfice réalisé par la corporation sera consacré à l'avancement de ses activités.

---

8. Chacun des premiers administrateurs nommés dans les présentes devient membre de la corporation à la constitution de celle-ci.

---

9. Lorsque les activités de la corporation sont à caractère social, indiquer l'adresse au complet du lieu où elle les poursuivra.

---

10. Je me suis assuré que la dénomination sociale projetée n'est ni identique ni semblable à la dénomination d'une personne morale, d'une association, d'une société en nom collectif ou d'une entreprise connue ou au nom d'un particulier connu et qu'elle ne saurait prêter à confusion ni induire en erreur.

---

#### 11. Fondateurs

Nom complet	Adresse complète (inclure le code postal)	Signature

**Remarque :** Si l'un des premiers administrateurs nommés à la rubrique **4** n'est pas un fondateur, joindre la formule 3 intitulée "Consentement à agir en qualité de premier administrateur". Aux fins de la constitution en corporation, il doit y avoir au moins trois administrateurs. Indiquer l'adresse complète dans les rubriques **2**, **4** et **11**; un numéro de case postale seul n'est pas suffisant.